



- Le paysage francilien est marqué de manière singulière par la proximité immédiate de l'urbain dense et de vastes étendues agricoles. Or, ce n'est qu'à la fin des années 1990, avec les « programmes agriurbains », que l'idée d'une convergence fonctionnelle entre ville et agriculture apparaît de façon forte et explicite avec, plus tard, des moyens attribués par le biais de financements européens ou des collectivités territoriales.
- Ces « territoires agriurbains » (TAU) font figure aujourd'hui de laboratoires où s'inventent de nouvelles formes d'habiter, de cultiver, de s'alimenter, et de s'organiser. Les plus anciens ou emblématiques de ces TAU se distinguent en particulier par une gouvernance associative en au moins trois collèges : élus, agriculteurs et société civile.
- Ils constituent aussi une échelle supplémentaire pour instruire, construire et évaluer le développement régional.

Des jeux d'échelle, de gouvernance, d'innovation et de projets

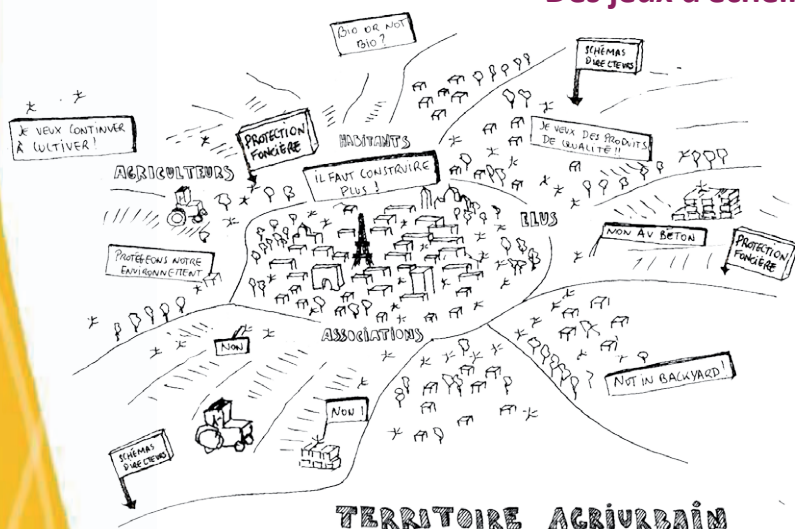


Figure n°1 : « Créer les territoires agriurbains »
Réalisation Cécile Mattoug, ENSP, AGRIGE, 2016

- L'échelle des territoires agriurbains, qui varie d'un TAU à l'autre, peut-elle produire des améliorations en matière d'organisation des transactions foncières et des critères de choix des terres à préserver en priorité en Île-de-France ? A quelle échelle les concepts de systèmes alimentaires locaux et d'économie circulaire sont-ils pertinents ?
- Quelle est la spécificité des territoires agriurbains dans la gouvernance foncière, agri-environnementale et alimentaire de l'Île-de-France ? Avec quelles innovations ? Quelles sont les motivations des acteurs impliqués et dans quels processus de transaction s'engagent-ils ?
- Quels projets – territoriaux, mais aussi paysagers – les territoires agriurbains portent-ils, et quelles en sont les retombées pour l'espace de production des agriculteurs comme pour l'espace de vie des populations habitantes ?

Quelles contributions au développement régional et à l'innovation ?

- Le projet AGRIGE s'attache à analyser les interactions entre les processus de développement régional et les dynamiques agriurbaines, et à apporter des éléments de réponse et/ou des outils aux acteurs des territoires en charge du développement.
- Il prend acte des principaux enjeux identifiés par la Région Île-de-France. Parmi eux : les dispositifs de gestion et de régulation du foncier qui visent à maintenir des espaces agricoles et l'activité qu'ils sous-tendent ; l'écologisation de l'agriculture et les changements globaux que celle-ci implique ; les formes territoriales innovantes, en matière de gouvernance. Le projet doit donc mettre en évidence les innovations et les contextes qui les favorisent, notamment dans les systèmes de production tournés vers les circuits courts de proximité et au sein desquels existe parfois une vraie participation citoyenne (implication dans l'appui à certaines activités agricoles spécifiques, ou influence par les choix de consommation, par exemple).
- Le projet s'appuie sur un partenariat externe avec le réseau des territoires agriurbains, qui a vocation à structurer les territoires existants et les démarches en cours, et au minimum à favoriser les échanges d'expérience.

Partenaires Recherche

Référent Recherche

Xavier GUIOMAR,

AgroParisTech

xavier.guiomar@agroparistech.fr

Référent Acteur

Valérie Kauffmann,

CAUE d'Île-de-France

vkauffmann@caue91.asso.fr

AgroParisTech (Département SIAFEE)

Référent : Xavier GUIOMAR

Ecole Nationale Supérieure de

Paysage de Versailles (LAREP)

Référent : Sophie Bonin

Université Paris-Ouest Nanterre

(UMR LAVUE)

Référent : Monique Poulot

Partenaires Territoriaux

- Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement d'Île-de-France (CAUE)
- ADADSA, Association pour un développement agricole durable en Seine Aval
- APPVPA, Association patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets
- Association Terre et Cité, Plateau de Saclay
- Association du Triangle Vert des villes maraîchères du Hurepoix
- Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne
- Plaine d'Avenir 78, Plaine de Montesson

Des temps de valorisation scientifique

- Un séminaire par an dont deux internationaux
- Des ateliers doctorants
- Un lien fort et permanent avec des formations universitaires et d'ingénieurs en pointe sur ces questions : AgroParisTech (3ème année IE2V, master spécialisé PAPDD...), Université de Nanterre (Master 2 Nouvelles ruralités) et ENSP (master 2 TDPP).

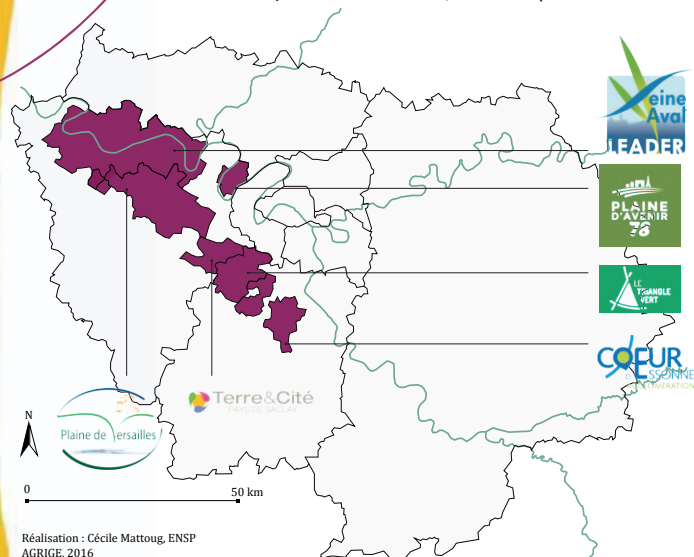


Figure n°2 : Carte de localisation des territoires partenaires en Île-de-France

agriurbain » est centré sur les pratiques, vécus et représentations des habitants : il vise à comprendre leurs trajectoires et les modalités d'appropriation de l'agriurbain. Tous ces VR sont conduits en parallèle sur les quatre premières années et sont chacun animés par une des institutions de recherche et d'enseignement partenaires (figure 3). Les recherches seront croisées notamment par les comités de pilotage, les séminaires, les travaux des étudiants, et la mise en commun des ressources sur le site internet.

Un partenariat solide entre chercheurs et acteurs

- Au moins 4 comités de pilotage par an avec les 10 partenaires
- Une journée thématique annuelle avec les TAU partenaires
- Participation de membres de l'équipe aux Assemblées générales et ateliers de travail des TAU
- Stages d'étudiants et séjours d'études sur les TAU
- Mise en place d'un site internet collaboratif recherche-partenaires

Cinq volets de recherche... (VR)

Trois axes structurent le projet : les échelles de l'agriurbain, la gouvernance de l'agriurbain, le projet agriurbain. Ils doivent être renseignés par cinq volets de recherche (VR). Le premier, Créer le territoire agriurbain, est conçu comme une entrée dans le projet : il s'agit de retracer l'histoire de ces territoires, entre mobilisations (bottom up) et interventions régionales (top down). Les trois volets suivants, « gouverner le territoire agriurbain », « outiller le territoire agriurbain », et « cultiver le territoire agriurbain » s'interrogent sur ce qui fait la spécificité de l'agriurbain. Le dernier VR, « Habiter le territoire

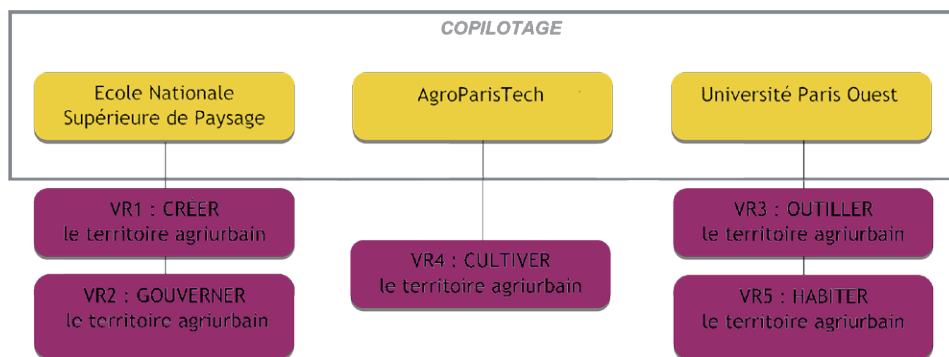


Figure n°3 : Schéma du copilotage scientifique

... qui nourrissent quatre volets de valorisation (VV)

Les VV assurent une co-construction partenariale tout au long du projet. Portés chacun par un des TAU, ils associent tous les autres territoires. Ils sont conçus comme un moyen de « traduire » et de « transférer » les résultats des VR. Ces VV portent sur « la production d'outils d'aides à la décision et à l'autoévaluation », sur « la production d'outils pédagogiques et de sensibilisation », sur un « guide des acteurs et des politiques agriurbaines » et « un vademecum de l'animateur agriurbain ».

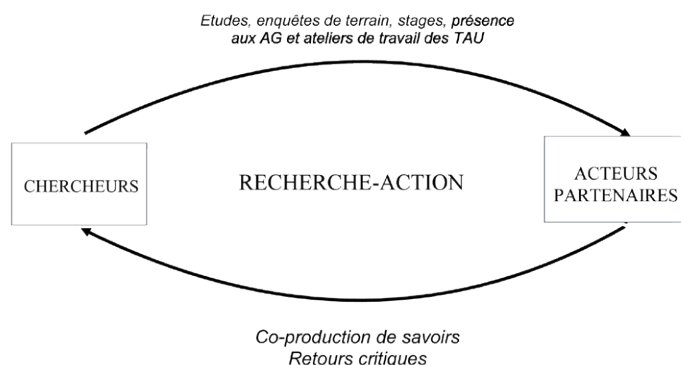


Figure n°4 : Schéma des relations entre acteurs et chercheurs

Des terrains situés en archipels aux franges de l'agglomération

Un appel à participation a été lancé auprès des douze associations et collectivités actuellement reconnues par la Région Île-de-France comme supports de programme agriurbain. Les autres territoires de projet ont également été sollicités.

Suite à cette démarche, les structures suivantes ont intégré le projet :

- Association patrimoniale de la Plaine de Versailles et du plateau des Alluets
- Association Terre et Cité
- Association pour le Développement d'une Agriculture Durable en Seine Aval
- Association Plaine d'avenir 78
- Association du Triangle vert des villes maraîchères du Hurepoix
- Communauté d'agglomération du Val d'Orge
- Par ailleurs le Conseil départemental de Seine et Marne participe à certains travaux et constitue un terrain comparatif avec le Sud-Ouest francilien

D'un point de vue géographique les territoires agricoles concernés sont donc :

- La plaine de Versailles, 24 communes, 115 agriculteurs
 - Le plateau de Saclay, 16 communes, 10 agriculteurs
 - La vallée de la Seine aval entre Poissy et Mantes, 16 communes, 25 agriculteurs
 - La plaine de Montesson, 11 communes, 20 agriculteurs
 - Le plateau de Nozay et la vallée de Marcoussis, 5 communes, 32 agriculteurs
 - La partie Nord Ouest du plateau du centre Essonne incluant l'ancienne base aérienne de Brétigny, 21 communes, 50 agriculteurs
 - La plaine de France aux alentours du Grand Roissy, dans le partenariat avec le Conseil départemental de Seine et Marne
- Vu les problématiques du projet de recherche, il est également envisagé des comparaisons avec les villes nouvelles de Sénart, Marne-la-Vallée, Cergy-Pontoise et Saint-Quentin-en-Yvelines. Des rencontres avec des communautés d'agglomération et des établissements publics d'aménagement engagés dans des démarches agriurbaines sont également prévues.

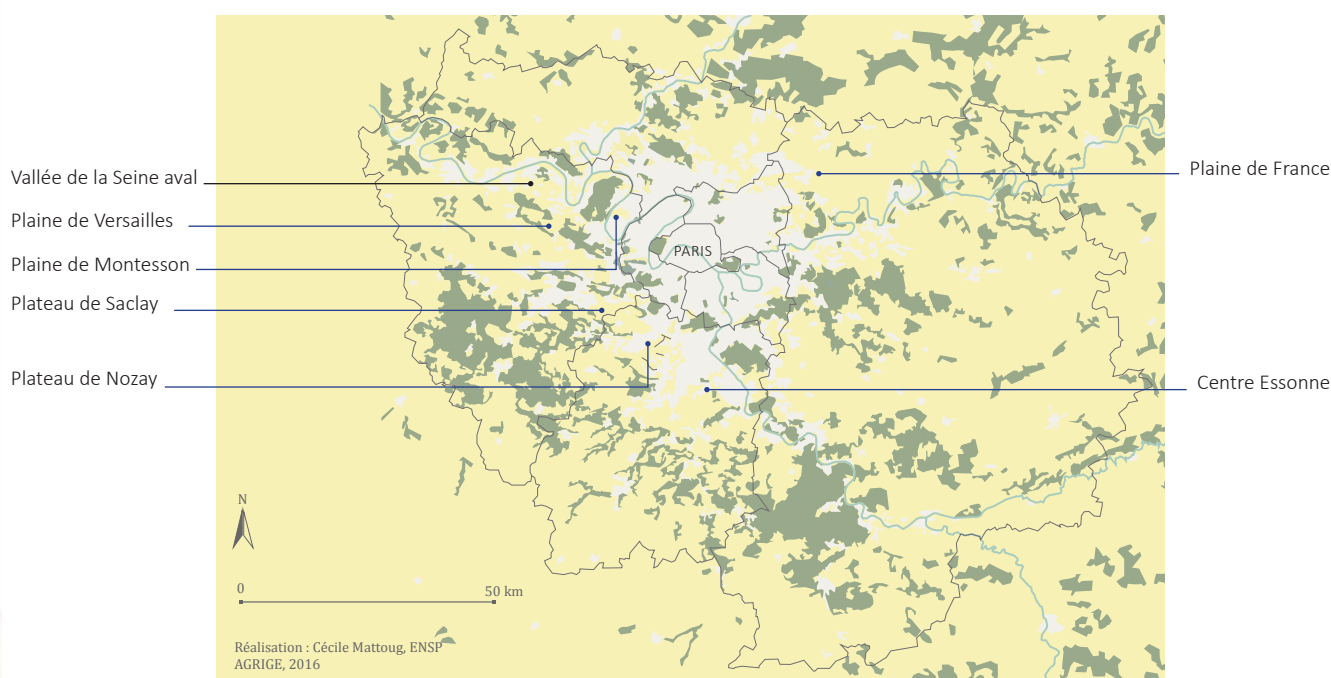


Figure 4 : Carte et occupation des sols des terrains d'étude en Île-de-France

Ce panel de territoires semble particulièrement représentatif des enjeux et de la dynamique régionale au regard de différents critères qui devront être décrits et analysés :

- Types d'agriculture et pratiques innovantes
- Formes et degrés de périurbanité, selon des gradients de densité et de dynamiques d'urbanisation
- Type de structures porteuses du projet agricole de territoire
- Niveau d'implications des différentes parties prenantes
- Ancienneté de la dynamique locale
- Stratégie et ampleur de l'action

Impulsée par la Région et mise en œuvre par la Bergerie Nationale de Rambouillet depuis 2010, la mise en réseau des territoires agriurbains d'Île-de-France a pour objectif le suivi et l'accompagnement des territoires de projet existants, ou en cours de structuration. Cette démarche a ainsi facilité l'identification et la mobilisation des territoires concernés. Elle est actuellement en attente de réactivation par le nouveau Conseil régional.

Quatre types de livrables opérationnels sont prévus:

1- Production d'outils d'aide à la décision et d'autoévaluation permettant d'appréhender de façon quantitative et qualitative la situation et les enjeux sur le terrain, mais aussi les politiques publiques menées ;

2- Production d'outils pédagogiques et de sensibilisation permettant de valoriser l'action des TAU auprès d'autres acteurs publics et privés et de montrer le partenariat avec la recherche ;

3a- Clarification des marges de manœuvre des différents acteurs locaux et régionaux (société civile, profession agricole, collectivités et autres acteurs économiques et sociaux) dans la mise en place d'une politique agri-environnementale de proximité ;

3b- Amélioration de la lisibilité des liens entre les actions sur l'agriculture, les paysages, l'aménagement, le foncier et l'alimentation par les différents acteurs locaux et régionaux, selon les types de territoires, dans une approche systémique ;

4- Production d'un vademecum de l'animateur agriurbain recensant les différentes orientations et les nombreux dispositifs d'action, et de formation. Les CAUE participeront activement à la diffusion des résultats de la recherche au niveau régional et au niveau local de par leur situation d'interface entre les acteurs locaux.

Pour aller plus loin...

ARAGAU C., POULOT M., 2015, "Le périurbain, fabrique de territoires, fabrique de modèles (exemples franciliens)", Presses Universitaires de Montpellier.

BONIN S., 2013, « Patrimonialisation des paysages de grandes cultures : la plaine de Versailles et son association patrimoniale », L'Espace Géographique, éd. Belin, t. 42, n°3, p. 227-240.

GUIOMAR X., AUBRY Ch., LACAILE M., MARGETIC Ch. POULOT M., MUGNIER-VIRET E. (sous la direction de), 2015, Agricultures urbaines, Revue *POUR* n°224, 446 pages, GREP, mars.

GUIOMAR X., 2012, "Les politiques et les lois visant à développer l'agriculture (péri)urbaine française", Le Demeter, 2013, septembre, pp 157-180.

MOQUAY P., 2008, « Performative governance: dynamics of participatory systems for devising sustainable development projects », *International Journal of Sustainable Development*, vol. 11, n°2/3/4, pp. 154-170.

POULOT M., ARAGAU C., 2012, « Habiter en périurbain ou réinventer la qualité de la ville », *Historiens & Géographes*, dossier « Façons d'habiter les territoires de la ville aujourd'hui », 419, p. 115-126

POULOT M., 2014, « L'invention de l'agri-urbain en Ile-de-France : quand la ville s'invente aussi autour de l'agriculture », *Géocarrefour*, 89-1-2-3, p. 161-169.

TOUBLANC M., BONIN S., 2012, « Planifier les trames vertes dans les aires urbaines : une alliance à trouver entre paysagisme et écologie », *Développement durable et Territoires*, vol. 3, 2, juillet 2012, URL : <http://developpementdurable.revues.org/9347>

Plus d'informations sur le programme PSDR et le projet :

www.inra.fr/psdr-ile-de-france
www.psd.fr
www.psd-idf.fr
www.psd-agrige.fr

Pour citer ce document :

GUIOMAR Xavier, POULOT Monique,
 BONIN Sophie,
 « Archipels agriurbains, résistances et gouvernances »
 Projet PSDR AGRIGE,
 Région Île-de-France
 Série Les 4 pages PSDR4

Contacts :

PSDR Région :

Isabelle BONNIN (INRA)
isabelle.bonnin@jouy.inra.fr

Direction Nationale PSDR :

André TORRE (INRA)
torre@agroparistech.fr

Animation Nationale PSDR :

Frédéric WALLET (INRA)
frederic.wallet@agroparistech.fr
 Sabine Nguyen Ba (INRA)
Sabine.Nguyen-Ba@versailles.inra.fr